



ENVIRONNEMENT, TRAVAUX AMÉNAGEMENT, URBANISME

INFO - DÉBUT DE TRAVAUX OPÉRATION ALILA

Mis en ligne le 31 août 2023

Les travaux de l'opération immobilière du promoteur privé ALILA ont commencé cette semaine allée de la Châtaigneraie, par l'abattage et l'élagage d'arbres sur la parcelle. Ces travaux ont suscité et suscitent de vives réactions, montrant l'attachement des Héricois à la biodiversité et à la présence d'arbres dans le bourg.

La municipalité d'Héric est très attachée à la préservation du cadre de vie et de l'environnement. Pour cette opération, dès le début du projet, elle a demandé au promoteur la réalisation d'une étude phytosanitaire. À la suite de cette étude, il a été acté la conservation de 14 sujets remarquables présents sur le site, notamment des chênes et des cyprès. Des haies situées en bordure de la parcelle seront également conservées. Certains autres arbres étaient en mauvais état, menaçant les propriétés voisines depuis plusieurs années. Par ailleurs, pour compenser les abattages, le promoteur s'est engagé à replanter plusieurs arbres en essence locale.

La municipalité doit trouver un compromis difficile, délicat entre la préservation des espaces naturels dans le bourg et la nécessité de construction de logements pour tous, pour permettre un parcours résidentiel, maintenir les jeunes et les familles sur la commune, et permettre aux seniors de se rapprocher des équipements et services du bourg. Il est indispensable de préserver les terres agricoles, donc la quasi-totalité des projets de construction de logements à l'avenir se feront dans l'enceinte du bourg.

Sur les espaces publics lui appartenant, la commune aménage et végétalise pour lutter contre les îlots de chaleur, désimperméabiliser les sols, favoriser la biodiversité.

Aux abords de l'école Jean Monnet, sur l'espace auparavant 100 % artificialisé, seront plantés à l'automne une dizaine d'arbres et 200 arbustes. Les places de stationnement sont désimperméabilisées avec la pose de pavés enherbés. Les aménagements dans le bourg vont être poursuivis en ce sens.

Par ailleurs, soucieuse de préserver et gérer son patrimoine paysager, la commune a réalisé cette année un travail d'inventaire des arbres situés sur le domaine communal. Des diagnostics phytosanitaires seront effectués ensuite chaque année.



RETOUR À LA LISTE





Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10



CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00